



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

droit du travail

Question écrite n° 91712

Texte de la question

M. Jean-Marc Nesme demande à M. le ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes ce qu'il envisage de proposer pour réduire les délais d'indemnisation des personnes reconnues inaptes par la médecine du travail. Aujourd'hui de trop nombreuses personnes se voient obligées de quitter un emploi salarié pour des raisons physiques ou psychiques sans pouvoir bénéficier dès la cessation de leur activité des indemnités de chômage. Certaines personnes privées de ressources peuvent ainsi connaître une situation de grande précarité qui parfois peut perdurer plusieurs mois. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir remédier à ce problème.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Nesme](#)

Circonscription : Saône-et-Loire (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 91712

Rubrique : Travail

Ministère interrogé : emploi, travail et insertion professionnelle des jeunes

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 avril 2006, page 3818